

Réunion du 12 décembre 2022

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni lundi 12 décembre 2022 à 18h00 à la mairie d'Aube sous la présidence de Madame Christine LEBRETON, Présidente du Syndicat.

Présents : M.LORMEAU, Mme HOLTZAPPEL, MM. FILLEUL, COUSIN, BRIZARD, MESLIN, LEBEDEL, OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, Mme LEBRETON, MM.BATREL, LE FLOHIC, MASQUELIER.

Excusé avec pouvoir : M.GUEUGNON a donné pouvoir à M.COUSIN.

Excusés: MM.GAULTIER, ROLAND

Absent : M.PINOT

M.MASQUELIER a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Madame Mainvoille, Présidente de l'Association des Riverains de la Risle, a assisté à la réunion.

Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le Conseil Syndical prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget 2023, conformément à la loi.

Demande de subvention pour les postes d'animation sur les années 2023/2024

Madame la Présidente dit que les postes d'animation et un poste de stagiaire école peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine- Normandie.

En délibéré et à l'unanimité, le Comité syndical autorise Madame la Présidente à solliciter une subvention Agence de l'Eau pour les 2 postes d'animation et un stagiaire école au taux maximal pour les années 2023/2024.

Bilan 2022 des travaux RCE sur L'Aigle et du PPRE

➤ Travaux RCE

2 sites sont en cours d'étude :

- Le Gué Fouché (Echauffour)
- Le moulin de Feugerou (Sainte-Gauburge)

2 sites dont les études seront lancées en 2023 :

- Le moulin de Bouvier (Saint-Sulpice)
- HME (Rai)

Un site en phase travaux sur 2 ans : centre-ville de L'Aigle

➤ Travaux PPRE

PPRE Risle 2022 : la société SDMA a commencé l'entretien de la végétation sur Sainte-Gauburge.

PPRE Charentonne/Guiel : Une demande de Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) est en cours. L'enquête publique durera 1 mois et devrait démarrer le 20 février 2023.

Accueil d'un stagiaire pour l'année 2023

Un stagiaire pourrait être accueilli en 2023 pour effectuer le recensement des mares sur la Charentonne et le Guiel (194 mares potentielles). Une demande d'aide pour sa gratification va être déposée auprès de l'Agence de l'Eau en même temps que celle des postes d'animation.

Point sur le travail du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)

Suite aux 3 sessions terrains réalisés au printemps/été 2022, le Syndicat est toujours en attente de la note de synthèse sur les enjeux et les orientations de gestion des différentes zones humides prospectées du bassin de la Charentonne.

Divers

- Les travaux sur L'Aigle à l'Espace des Tanneurs ont été réceptionnés. Monsieur Cousin (L'Aigle) pense qu'il serait souhaitable d'inaugurer cette première phase avant d'entamer la deuxième.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.